

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN
Séance du 10 novembre 2023

Le dix novembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 novembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

**OBJET: Aménagement de la Forêt sectionale de Villechailles
2023_059**

Madame la Maire,

INDIQUE que le Conseil Municipal est invité à se prononcer que le projet d'aménagement de la forêt sectionale de Villechailles établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L 212-1 du Code Forestier.

EXPOSE les grandes lignes du projet qui comprend:

- un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

**La Maire,
Colette ROUQUET**



Rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification le :



Préfecture Date de reception de l'AR: 13/11/2023 048-214800898-2023_059-DE
--